

Zaventem, 28 mars 2017

Communiqué syndical

Le SLFP Police se retire du préavis de grève concernant la police fédérale. Le ministre de l'Intérieur a tenu ses promesses. Lorsqu'il y a du bon, il faut aussi avoir le courage de le reconnaître !

Faisant suite au dépôt d'un préavis de grève au sujet du «malaise à la police fédérale», nous avons été invités le 24 mars au Cabinet du ministre de l'Intérieur : il souhaitait nous faire un état des lieux détaillé des résultats du dernier conclave visant un contrôle budgétaire.

Le ministre a tenu ses engagements. Ainsi, la coupure prévue par la Fonction publique (2 % sur le poste personnel, 3 sur les investissements, et 2 % pour les moyens) à l'égard du budget de la police fédérale ne sera pas opérée. Ainsi, il a obtenu un accord de ses partenaires du gouvernement pour ne pas exécuter cette économie. Il a ainsi dégagé une enveloppe inattendue de 15 millions pour la police fédérale.

En TPE réels, cela signifie +273 points. Ces points viennent en sus des 103 points prévus pour le Terro et les 128 prévus pour la mobilité normale. Cela signifie que la police fédérale se découvre une marge de manœuvre de + 504 points en 2017. Le ministre confirme aussi le recrutement de 1.400 ETP (auxquels viennent s'ajouter les 150 qui n'ont pas pu être recrutés en 2016). Le ministre sollicite d'ailleurs les organisations syndicales pour participer à la répartition au sein de la police fédérale de ces nouvelles forces vives. A ce sujet précis, nous avons besoin d'un maximum d'information de nos délégués pour connaître aussi précisément que possible les diverses réalités en police fédérale. Une première réunion avec le Comité de direction de la police fédérale est d'ores et déjà prévue le 14 avril.

Le ministre propose par ailleurs d'utiliser la partie non-consommée de cette enveloppe nouvelle (pour cette année 2017) en achat de matériel nécessaire.

Et à ce sujet, il se veut rassurant en ce qui concerne l'achat promis et prévu pour la DAH (cfr notre préavis de grève WPR) d'un montant envisagé de 2,5 millions est confirmé, tout comme sont confirmés les investissements nécessaires à la mise au point de certains logiciels, et tout cela en garantissant encore des moyens en crédit de fonctionnement. Mais en fait, le montant sera même supérieur à ce qui avait été entendu lors de la négociation sur notre préavis de grève et, p.e., le nombre de véhicules sera supérieur aux 68 initialement annoncés.



Nous constatons d'autre part une certaine prise de conscience de la part de l'autorité en matière de dialogue social : ainsi, le ministre s'est engagé à nous rencontrer dorénavant tous les deux mois tandis qu'il y aura rencontre avec le Comité de direction de la police fédérale tous les mois.

Tous les autres engagements portés par le protocole 401/1 sont donc rencontrés : augmentation du bien-être des collaborateurs ; accord Octopus II sur long terme ; facilitation et raccourcissement des procédures marché public ; ...).

En ce qui concerne l'engagement au sujet des congés médicaux, le ministre va étudier plus en détail le dossier, vu sa promesse livrée lors de la réunion du 13 mai 2016 confirmée dans l'InfoNews 2399 (*« Par analogie avec la problématique des tantièmes préférentiels et des coefficients de revalorisation, le ministre a affirmé qu'il faudra prendre en considération le caractère spécifique du métier de policier et, plus généralement, de toute profession dépositaires d'autorité. Il semble légitime que des nuances soient apportées pour les professions dépositaires d'autorité, elles qui jouissent du monopole de la violence et qui sont confrontées à des circonstances de travail toujours plus difficiles et dangereuses. »*). Nous allons veiller à la concrétisation de cette promesse évidemment.

Conclusion :

Le ministre a tenu tous ses engagements. Certaines propositions vont même plus loin. Lorsque c'est bon, nous devons le reconnaître sans problème. C'est pourquoi nous nous retirons du préavis de grève commun.

En tant qu'organisation mature, il est important de communiquer correctement. Etre honnête dans la communication est essentiel. Et le fairplay ainsi démontré influence positivement la relation de confiance. Mais nous ne versons pas dans la naïveté et nous veillerons à ce que ces engagements deviennent pleinement réalité.

A ce sujet, nous pensons fortement à notre audition en Comité national des Pensions (chargé de l'étude des conditions « métier lourd » et des conséquences d'une reconnaissance dans le statut futur « pension ») et nous comptons sur un soutien du ministre de l'Intérieur à notre raisonnement disant simplement : TOUS les policier(ère)s doivent être inclus dans cette reconnaissance de notre métier comme « métier lourd ».

Enfin, nous ne devons pas perdre de vue les négociations sectorielles qui vont démarrer et nous souhaitons qu'elles démarrent dans une atmosphère positive.

Vincent Gilles
Président national
+32475304864

Vincent Houssin
Vice-président national
+3248518495

